

Le Ministère Chabaud-Latour

Il faut rendre à l'honnête et insuffisant ministre de l'Intérieur, M. de Chabaud-Latour, cette justice que, s'il n'empêcha pas partout, parce qu'il manquait d'autorité, les scandales de la candidature officielle, il ne la pratiqua sciemment nulle part. Ce brave et savant soldat avait des pudeurs que MM. de Broglie et de Fourtou ignoraient. Le Cabinet était d'ailleurs trop occupé à la polémique avec les journaux et à la répression de ce qu'il considérait comme des délits de presse, pour prêter une grande attention à ce qui n'était pas la critique directe ou détournée du Septennat.

Le *Journal officiel* du 18 Septembre publia un communiqué sévère à l'adresse du *Journal des Débats* pour avoir affirmé, après M. Rouher, qu'il n'y avait que deux régimes possibles en France : la République ou l'Empire. Evidemment le *Journal des Débats* ne prenait pas le Septennat au sérieux. Après la lecture du communiqué, ce fut le ministère que le public dut cesser unanimement de prendre au sérieux. Nous ne raconterons pas les efforts vraiment puérils faits par les ministres en voyage pour donner une définition acceptable du Septennat-trêve, du Septennat-ajournement ; pour faire croire que le régime qu'ils servaient et qu'ils avaient tant de peine à déterminer, offrait toutes les garanties de stabilité et de durée que pouvait désirer la France. Nous ne rappelons ici que leurs actes. C'est à la presse surtout qu'ils en veulent. Au commencement de Septembre l'*Univers* est de nouveau

suspendu, pour outrages au Gouvernement espagnol. Un des considérants de l'arrêté de suspension, pris par le général-gouverneur de Paris, est ainsi conçu : *Attendu que l'Univers, dans son numéro du 6 Septembre, dépasse toute mesure, provoque au mépris des Gouvernements établis par d'inqualifiables outrages, qui sont de nature à compromettre nos relations extérieures, trouble la paix publique et porte une grave atteinte à la dignité de la presse française.* Le dernier paragraphe de ce considérant doit être relevé. Que le Gouvernement soit juge et bon juge de ce qui trouble la paix publique ou la sécurité nationale, on peut l'admettre ; qu'il s'érige en censeur et donne des leçons de dignité à la presse, la prétention est abusive, venant de ministres qui n'avaient vraiment de leçons à donner à personne, pas plus à M. Veillot qu'au colonel Stoffel, dont ils essayaient de réfuter la brochure sur la fameuse « Dépêche du 20 Août 1870 », dans un communiqué très vague du 19 Octobre.

Zevort, Edgar (1842-1908, *Histoire de la Troisième République*, 2. *La présidence du Maréchal*, Paris, Alcan, 1897, pp. 142-143.

Chabaud-Latour, ordonnance du duc d'Orléans.

Cette missive, en date du 31 juillet 1837, du duc d'Orléans à Chabaud-Latour, son ordonnance, montre les enjeux politiques que représente l'Algérie pour les orléanistes, le rôle de premier plan joué par le baron dans la conduite des opérations.

A M. DE CHABAUD-LATOURE

Tuileries, 31 juillet 1837.

Je vous remercie, mon cher monsieur de Chabaud-Latour, de vos deux excellentes lettres des 13 et 21 juillet. Je vois clair maintenant dans les affaires d'Afrique, et au moment de partir pour les bains de mer avec la duchesse d'Orléans, je vous écris à la hâte ce petit mot, pour vous donner signe de vie et vous demander de m'excuser auprès du général Damrémont, si je n'ai pas le temps, par ce courrier-ci, de répondre à sa lettre du 21. Le Roi est fort satisfait de sa conduite et de son allure, et il a lu vos lettres avec beaucoup d'intérêt. Je vous en parlerai à votre retour. — Il s'est opéré ici du changement et un bon changement depuis votre départ; tout le monde appuie maintenant le général Damrémont, et la justice la plus complète lui est rendue. Il sera bien soutenu ici, et vous pensez bien que j'y pousse de toutes mes forces.

Je vais passer quinze jours en Normandie et m'y tenir tranquille, étranger aux délibérations qui auront nécessairement lieu: si par malheur la paix avec Achmet-Bey, que je regarde comme la seule bonne solution de la question, venait à être impossible, je veux être complètement étranger à ce qui se décidera alors; mais si l'expédition est ordonnée, je demanderai au Roi à la faire, vous savez dans quelles intentions, non pour y faire du Franconi ou des bulletins, mais pour monter sagement et avec calme un des échelons de la carrière que je dois parcourir et que je veux faire honorable à la sueur de mon front et au prix de mon sang. — J'avoue mon ambition, car cette ambition consiste à ne réclamer mon privilège de premier citoyen français que là où il y a du danger physique ou moral; à vouloir obtenir mes grades politiques comme un *premium laboris*, et à donner à mon pays et à la cause que je sers, bien plus en dévoue-

ment et en services que je n'aurai reçu en honneurs et en dignités. Plus je réfléchis, plus je sens que cette expédition de Constantine est une de ces circonstances qui ont une influence décisive sur une existence : de ce qu'il adviendra à cet égard dépendra une grande partie de mon avenir. J'attends.

Le général Damrémont m'a écrit à ce sujet une lettre dont j'ai été trop touché pour ne pas l'en remercier moi-même par le prochain courrier ; j'y répondrai aussi par ma conduite.

Que je vous dise en finissant combien je suis satisfait de la manière dont vous vous acquittez de la mission délicate qui vous a été confiée ! Par le prochain courrier, si vous êtes encore à Bône, je vous en écrirai plus.

Mille choses aimables, et tâchez que la paix se fasse.

F. O.